

LA FORMATION EN SECRETARIAT DE MAIRIE

A l'initiative du Centre de gestion, cette nouvelle session a vu le jour grâce à un cofinancement du Conseil Régional d'Auvergne et à l'intervention du C.N.F.P.T., qui a assuré l'enseignement théorique.

En 2007/2008, le Centre de gestion avait déjà formé 15 demandeurs d'emploi au métier de secrétaire de mairie remplaçant. Cette action a connu un réel succès : certains agents ont rapidement intégré des postes définitifs, tandis que d'autres ont enchaîné les missions de remplacements. La nécessité de programmer une nouvelle session s'est donc rapidement fait connaître.

Très polyvalente, cette formation aborde l'ensemble des compétences d'un secrétariat de mairie : état civil, urbanisme, comptabilité, statut, carrière, paies, budget... et associe une alternance entre cours théoriques et stages pratiques en mairies et syndicats de communes.

A l'issue, les stagiaires intègrent le Service de Remplacement du Centre de gestion en vue d'être mis à disposition des collectivités.

Le Service de Remplacement se tient donc à votre disposition pour vous aider à remplacer votre personnel administratif momentanément indisponible (congés annuels, maternité, maladie...) ou pour assurer un renfort temporaire.

👉 **N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire :**

Vos interlocuteurs :

- × **Mademoiselle Carine BLETTERY** (gestionnaire du Service),
- × **Madame Fabienne PEYRONNET** (chef de Service).

☎ 04 73 28 59 80

Courriel : remplacement@cdg63.fr